https://www.sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1492

Appel à tous les personnels des lycées en éducation prioritaire "Touche pas ma ZEP !"

- SECONDAIRE
Date de mise en ligne : samedi 31 décembre 2016
-

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Loin de la com' ministérielle sur une pseudo volonté de revitaliser l'éducation prioritaire, les décisions se succèdent qui signent sa destruction programmée. Les collèges et les écoles sont nombreux à découvrir des moyens en forte baisse par rapport à la rentrée 2015 alors même qu'ils ont conservé le label REP : "REP+ = Rien En Plus !".

Quant aux lycées, après avoir sans cesse repoussé la publication d'une liste des lycées maintenus en éducation prioritaire, Najat Valaud-Belkacem vient dans un récent courrier* au député d'Asnières-sur-Seine Sébastien Piétrasanta d'annoncer leur sortie de tout dispositif dès 2017, y compris pour les lycées professionnels.
L'argument avancé par la ministre est celui de la priorité donnée à la scolarité obligatoire dans la refondation de l'éducation prioritaire. Pourtant le ministère continue bien d'afficher comme un de ses objectifs principaux d'en finir avec les 150000 jeunes sortants chaque année sans diplôme du système scolaire. Or la difficulté scolaire ne s'arrête pas à 14 ans ! Comment expliquer alors la décision de supprimer en lycée les moyens supplémentaires liés à l'éducation prioritaire ?
La première conséquence sera la dégradation des conditions d'enseignement et de réussite des élèves de ces lycées accueillant une majorité d'élèves issus de milieux défavorisés : hausse des effectifs par classe, baisse de l'offre d'options et des cours en demi-groupe, etc. Cela signifiera aussi une dégradation des conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, les personnels perdront leur prime ZEP et leurs bonifications pour les mutations. Cette dégradation des conditions d'enseignement et de la rémunération entraînera une rotation accrue des équipes pédagogiques mettant en péril le travail en équipes essentiel à la réussite des élèves dans ce type d'établissement.
Nous contestons la sortie des lycées relevant de l'éducation prioritaire. Nous exigeons la mise en place d'un statut et d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées avec la garantie d'effectifs limités, de moyens supplémentaires et de compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels, assurant ainsi la stabilité des équipes.

Plusieurs lycées ont déjà décidé de se mettre en grève dès la rentrée 2016 si des engagements fermes n'étaient pas pris par le ministère.

Premiers signataires : les personnels mobilisés des lycées Joliot-Curie, Paul Langevin, Louise Michel et Claude Chappe de Nanterre (92), Prony d'Asnières-sur-Seine (92), Léonard de Vinci de Bagneux (92), Guy de Maupassant et
Claude Garamont de Colombes (92), Galilée de Gennevilliers (92), Michel-Ange et Charles Petiet de Villeneuve-la-Garenne (92), La Tournelle de La Garenne-Colombes (92), René Auffray de Clichy-la-Garenne (92), Maurice Genevoix de Montrouge (92), Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93), Jacques Feyder d'Epinay-sur-Seine (93), Jacques Brel de La Courneuve (93), Marcel Cachin de Saint-Ouen (93), Maurice Utrillo de Stains (93), Jean Rostand de Villepinte (93), Louise Michel de Bobigny (93), Paul Eluard de Saint-Denis (93), Langevin-Wallon de Champigny-sur-Marne (94), Georges
Brassens de Villeneuve-le-Roi (94), Arago de Villeneuve-St-Georges (94), Nadia et Fernand Léger, Jean Jaurès, George Braque et Cognacq-Jay d'Argenteuil (95), Simone de Beauvoir et Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse (95), Romain
Rolland de Goussainville (95), Jean-Jacques Rousseau et de la Tourelle de Sarcelles (95), de Bezons (95), Maurice Eliot d'Épinay-sous-Sénart (91), Pierre Mendès-France de Ris-Orangis (91), Jean Rostand de Mantes-la-Jolie (78), André Malraux de Montataire (60), Romain Rolland d'Amiens (80), Blaise Pascal de Forbach (57), Charles Mongrand de Port-de-Bouc (13), Louis Armand de Chambéry (73), Gaston Darboux de Nîmes (30), Toulouse-Lautrec de Toulouse (31)...

Avec le soutien des personnels mobilisés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) ou anciennement en

Copyright © SUD éducation 92

Réseau de Réussite Scolaire (ex RRS) du collège Moulin-Joly de Colombes (92), du collège les Sablons de Viry Chatillon (91), du
collège Jean-Baptiste Clément de Colombes, du collège Vercors de Grenoble (38), du collège St Exépury de Villiers-le-Bel (95)...

Avec le soutien de : CGT éduc'action Créteil et Versailles, UD CGT 92, SNEP-FSU Versailles, SNES-FSU 92, SNUEP-FSU Versailles, SUD éducation, UNL, FCPE Asnières-sur-Seine, Bagneux et Villeneuve-la-Garenne (92)...

https://www.sudeducation92.ouvaton.org/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png